



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALF

A/42/405

S/18984

16 juillet 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 62 de la liste préliminaire*
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 16 juillet 1987, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur et le triste devoir de vous informer que l'une des victimes civiles de l'attaque chimique criminelle lancée par l'Iraq contre Sardasht le 28 juin 1987 est morte dans un hôpital militaire de Madrid à la suite de graves lésions respiratoires. La victime, Qader Karim-Vahed, était l'une des huit victimes du bombardement chimique soignées à l'hôpital de Madrid. Parmi ces huit personnes se trouve l'épouse de M. Karim-Vahed, elle aussi grièvement blessée, ainsi qu'une mère avec deux jeunes enfants.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 62 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

* A/42/50 et Corr.1.